



ORGANISME BENOÎT DUCHESNE  
*pour l'aide au maintien à domicile des victimes du syndrome de verrouillage*

En août 2000, A 42 ans, Benoît Duchesne devient victime du syndrome de verrouillage à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Il est complètement paralysé et muet, mais ses capacités intellectuelles sont demeurées intactes.

L'Organisme Benoît Duchesne a été fondé en 2003 pour venir en aide aux victimes du syndrome de verrouillage (VSV) et à leurs proches.

Les victimes du syndrome de verrouillage ont besoin de quelqu'un pour remplacer leurs bras, leurs jambes et leur voix. C'est-à-dire qu'elles requièrent la présence de quelqu'un à temps plein pour subvenir à leurs besoins, ce qui constitue une lourde tâche pour la famille, tant sur le plan physique que financier. Parce qu'elles requièrent des soins constants, elles sont souvent placées en institution sur une base permanente. Les centres de soins de longue durée sont occupés par des personnes âgées, ce qui ne correspond pas toujours aux besoins des VSV.

Afin qu'elles puissent habiter à la maison, ou se rendre à la maison plus souvent pour vivre avec leurs proches et ainsi avoir une qualité de vie supérieure à la vie en institution, l'Organisme offre des services de :

- Transport
- Support financier (pour défrayer les coûts à personnel ou de tout autre meuble et accessoires non payés par le gouvernement)
- Rencontres éducatives avec les familles
- Financement d'outils de communication

A long terme, l'Organisme désire créer un *centre de répit à la campagne pour que les personnes lourdement handicapées puissent se divertir et, par le fait même, offrir un temps de repos aux aidants naturels.*